

Énergie

Le magazine
intercommunal

N° 15 - Décembre 2012

Océane

Le Château-d'Olonne • Les Sables-d'Olonne • Olonne-sur-Mer



Tout sur la nouvelle
collecte des déchets
ménagers



Communauté de
Communes des
Olonnes

L'Énergie océane aux Sables d'Olonne

Cap sur 2013 !

Pour la CCO, l'année 2013 s'ouvrira sous le signe de l'environnement avec la mise en place d'une nouvelle organisation de la collecte des déchets ménagers. Si les performances du Pays des Olonnes en matière de tri sont déjà très bonnes et même supérieures aux moyennes nationales, l'adoption d'un nouveau rythme de collecte, réduit mais mieux adapté à nos besoins réels, devrait nous permettre d'optimiser nos gestes de tri dans un objectif de stabilisation des coûts engendrés pour le traitement des déchets.

Sur le plan économique, la Communauté de Communes sera également très active dans les mois à venir. La décision d'implanter, à l'horizon 2013, un pôle numérique, zone de la Vannerie, prouve une nouvelle fois que notre territoire est toujours prêt à relever de nouveaux défis, qu'ils soient économiques mais aussi sportifs, comme le Vendée Globe, ou humains, tel le dossier accessibilité pour lequel la CCO a été citée à titre d'exemple. En 2015, les bâtiments, les moyens de transports et les espaces publics communautaires seront adaptés aux nouvelles normes. Déjà, de nombreux travaux ont été menés en ce sens sur le chemin de ceinture, le boulevard du Vendée-Globe et pendant la rénovation de la piscine des Chirons.

En cette période de fêtes, nous désirons vous souhaiter un très joyeux Noël ainsi que tous nos meilleurs vœux de santé, bonheur et réussite. Que cette nouvelle année soit riche de rencontres et de découvertes et qu'elle vous permette de réaliser tous vos projets.

“S'ouvrir au numérique”

Louis GUEDON

Président de la CCO, Membre honoraire du Parlement, Maire des Sables-d'Olonne

Yannick MOREAU

1^{er} Vice-Président de la CCO, Député-Maire d'Olonne-sur-Mer

Isabelle DOAT

2^e Vice-Présidente de la CCO, Adjointe à l'environnement au Château-d'Olonne



Les arts de la rue à l'honneur

La pluie n'a pas empêché 120 jeunes de répondre présents, le 6 octobre, à la journée Street art expression du Centre Animation Jeunesse. Démonstration de graphes et contest de skate ont ponctué la manifestation.

Web+
www.cc-olonne.fr

SOMMAIRE

ACTUALITÉ

- Déchets : le grand changement
- Transports urbains : du nouveau

4

ÉCONOMIE

- Un cadre privilégié pour les entreprises
- Rugby Club Sablais : un lieu de vie
- Projet de data center

6



Du compost s'il vous plaît !

La sixième édition de la vente de compost a remporté un joli succès. 250 automobilistes ont été reçus sur site et 154 m³ de compost vendus. Rendez-vous le 23 mars prochain pour l'édition printanière !



Bonjour de Savenay !

Du 8 au 9 août, neuf jeunes fréquentant le Centre Animation Jeunesse ont planté leurs tipis à Savenay en Loire-Atlantique. Au programme : moto, accrobranche, canoë... Ce mini-séjour à dominante très sportive était organisé et financé par la CCO et la CAF.



Bienvenue chez les petits

Parents, enfants et professionnels de la petite enfance se sont retrouvés le 17 novembre pour les portes ouvertes du Relais Assistantes Maternelles. Au programme : visite des locaux, massages et portages bébés, lectures et une bourse des jouets très appréciée à quelques semaines de Noël !

AMÉNAGEMENT

- Accessibilité : on progresse !
- Chemin de ceinture : bientôt fini

7

Énergie Océane

Magazine d'information n° 15 - Décembre 2012

Sur le Web... La Communauté de Communes des Olonnes anime un site internet où sont présentés tous ses services.

www.cc-olonne.fr

Directeur de la publication : Louis Guédon

Réalisation graphique : Le Square Deshoulières • Rédaction : Edito

Photos, cartes et illustrations : Fotolia, Bernard Gergaud, CCO
(Virginie Roux, Freddy Vignon, Floriane Pujol, Olivier Papon)

ISSN : 1770-9873

Emballages : nouvelles règles

Depuis le 1^{er} mars, la CCO mène en partenariat avec Éco-emballages une opération expérimentale sur de nouvelles règles de tri en matière d'emballages allant dans le sens d'une simplification. Sont désormais à jeter dans les sacs jaunes :

- tous les plastiques alimentaires (pots de yaourt et de crème fraîche barquettes polystyrène barquettes de viande)
- Seule exception : les films plastique qui vont dans la poubelle
- les tubes de dentifrice
- les flacons de cosmétique
- la vaisselle plastique
- les boîtiers CD
- les pots horticoles
- les cintres sans crochet métallique
- les boîtes de lessive
- etc.

Déchets : le grand chan

Début janvier, un nouveau mode de collecte des déchets sera mis en œuvre sur l'agglomération. Parallèlement, la CCO poursuit l'équipement du territoire en conteneurs modernes. Explications.

En quelques années, la part des déchets produits a sensiblement diminué sur le territoire, passant de 311 kg par habitant en 2003 à 245 kg en 2011. Mieux sensibilisés aux enjeux liés à la protection de l'environnement, les habitants ont largement modifié leurs comportements en matière de tri. Une enquête menée par la CCO a d'ailleurs confirmé que la grande majorité de la population qui bénéficie de deux collectes hebdomadaires, sort un bac à moitié vide ou n'utilise le service qu'une seule fois dans la semaine. Forte de ce constat, la CCO a profité du changement de prestataire dans la collecte des ordures ménagères en janvier 2013 pour revoir son système de collecte et l'adapter aux réels besoins d'une population désormais habituée à trier. La réduction de la fréquence des passages est en effet apparue

comme la solution la moins contraignante pour baisser à la fois les coûts de collecte et de traitement. Ce changement va également dans le sens des directives nationales qui incitent les collectivités à réduire les déchets et à optimiser les collectes. À partir du 7 janvier 2013, le nouveau prestataire, la société Urbaser, diminuera le nombre des collectes (cf le tableau ci-dessous « Ce qui change au 7 janvier »). Cette réduction de la fréquence du ramassage des ordures va permettre une baisse d'environ 10 % des frais de collecte qui viendra en fait compenser la hausse des coûts d'un traitement de plus en plus sophistiqué. Autre changement, la collecte des encombrants, très onéreuse, ne sera désormais effectuée qu'une fois



par trimestre. L'objectif est d'inciter les personnes qui le peuvent à se déplacer à la déchetterie et éviter aussi que les trottoirs soient encombrés. Parallèlement, la CCO va remplacer au cours du premier semestre 2013 le conteneur modulaire, peu pratique, situé

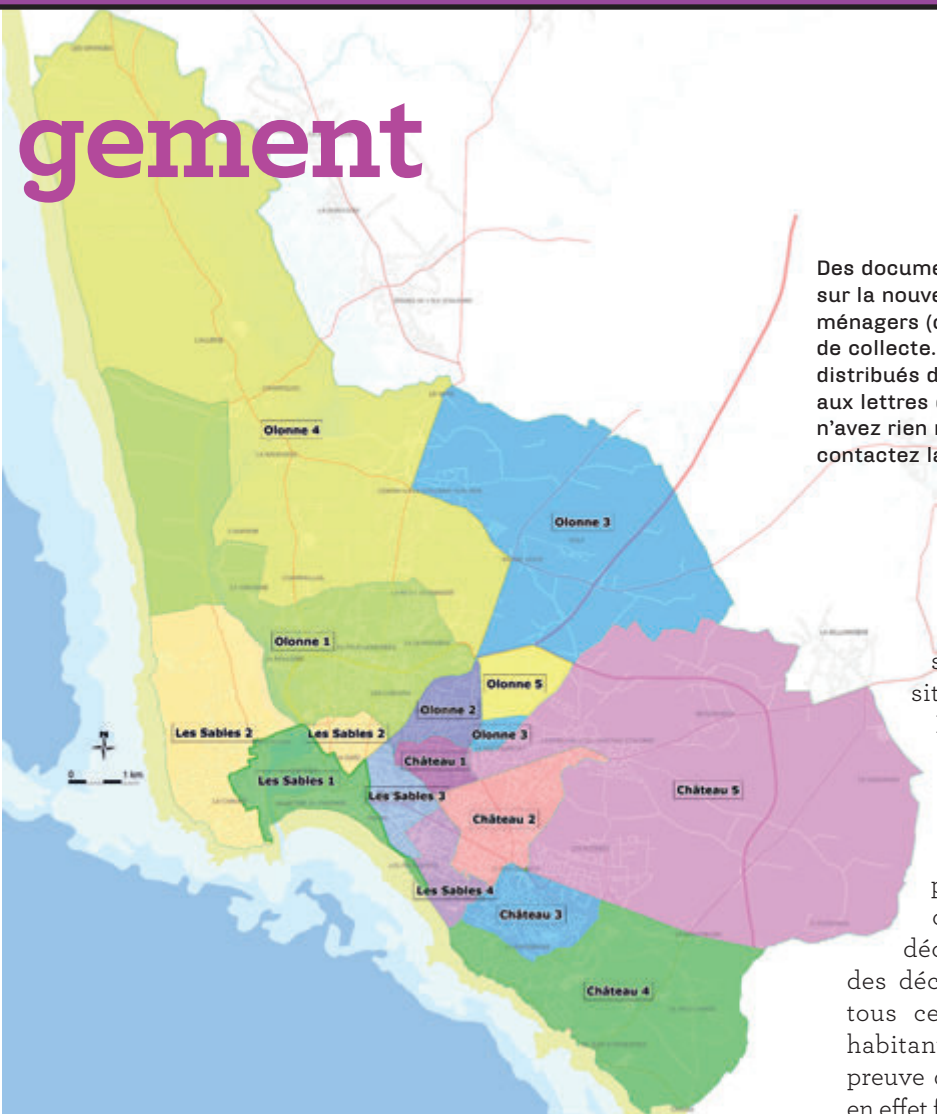
Ce qui change au 7 janvier

	LE CHATEAU-D'OLONNE OLONNE-SUR-MER LES SABLES-D'OLONNE (hors centre-ville)	LES SABLES-D'OLONNE (centre-ville)
Ordures ménagères	• Une collecte par semaine de septembre à juin • Deux collectes par semaine de juillet à août	• Une collecte par semaine d'octobre à mars • Deux collectes par semaine d'avril à septembre
Sacs jaunes	Une collecte par semaine	• Une collecte par semaine de septembre à juin • Deux collectes par semaine en juillet et août
Encombrants	Une fois tous les trois mois et sur appel au service collecte - Tél. : 09 77 40 06 12	

gement

Web+
www.cc-olonne.fr

Des documents de communication sur la nouvelle collecte des déchets ménagers (cartes des zones, jours de collecte...) sont actuellement distribués dans toutes les boîtes aux lettres de l'agglomération. Si vous n'avez rien reçu avant le 22 décembre, contactez la CCO au 02 51 23 86 05.



se poursuivre sur les sites les plus sensibles. Enfin, au second semestre 2013, des capteurs seront installés sur une centaine de colonnes d'apport volontaire pour détecter les colonnes pleines et déclencher l'enlèvement des déchets. Mais au-delà de tous ces aménagements, les habitants doivent aussi faire preuve de responsabilité. Il est en effet fréquent de voir des sacs jaunes sur les trottoirs en dehors du jour de collecte et des dépôts sauvages au pied des colonnes, même lorsque celles-ci ne sont pas pleines.

rue de l'Église aux Sables-d'Olonne, par un compacteur à cartons. Seuls les commerçants de l'hypercentre des Sables-

d'Olonne équipés d'une clé y auront accès. Dans un souci environnemental, la mise en place de conteneurs enterrés va

Comment est calculée la taxe d'enlèvement des ordures ?

Comme dans la très grande majorité des collectivités, c'est la valeur locative de l'habitation qui est prise en compte dans le calcul de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Elle est basée sur le foncier bâti et s'adosse à la taxe foncière. Cette taxe permet de financer non seulement le coût de la collecte des ordures ménagères mais aussi leur traitement ainsi que les équipements, les points d'apport volontaire et la déchetterie. Sur le territoire de la Communauté de communes des Olonnes, la taxe d'enlèvement est stable depuis trois ans... Et tout est mis en œuvre pour qu'elle le reste !

L'ACTU EN BRIEF

Transports urbains : du nouveau

Au 1^{er} janvier, dans le cadre d'une nouvelle délégation de service public, la CCO a décidé de confier, pour 6 ans, la desserte des transports urbains des trois communes à la société Hervouet qui gère déjà le réseau Tusco. La Communauté de Communes a profité de cette occasion pour redéfinir entièrement le réseau de façon à répondre plus étroitement aux attentes et besoins de la population à un coût supportable pour la collectivité. Certains sites, très fréquentés, tel le pôle santé, seront ainsi mieux desservis. Hervouet aura jusqu'au début du mois de juillet pour organiser le service de transports urbains: nouveau nom, nouvelle image et nouvelle configuration



Assainissement : la Saur reconduite

À l'issue d'une consultation, la délégation de service public « assainissement » a été renouvelée à la Saur pour une durée de douze ans à partir du 1^{er} janvier 2013. La CCO lui délègue ainsi la gestion et la responsabilité des réseaux principaux, des postes de relèvement et de la station d'épuration

Un cadre privilégié pour les entreprises

Depuis son ouverture en décembre 2004, le village d'entreprises a accueilli 14 entreprises. Présentation.

Implanté dans le parc Actilonne, à proximité de la pépinière, le village d'entreprises, propriété de la CCO, est un ensemble de six ateliers occupés par diverses entreprises dans le cadre de baux commerciaux. Réalisé en deux tranches (quatre bâtiments construits en 2004 puis un agrandissement de deux ateliers en 2007), le village a fait l'objet d'un aménagement paysager de qualité avec des abords particulièrement soignés. Une réserve foncière a été constituée, elle permettra d'envisager, si besoin, une nouvelle extension. Contrairement au village nautique, le village d'entreprises a une vocation généraliste et accueille aussi bien des activités artisanales, industrielles que commerciales. Moyennant



un loyer raisonnable, il permet à des entrepreneurs de développer leur affaire avant d'envisager la construction de leurs propres locaux. Sur les six ateliers, d'une superficie de 200 à 450 m², un

seul reste aujourd'hui vacant depuis septembre 2012. En septembre puis en novembre, deux nouvelles sociétés ont en effet choisi de s'y implanter: l'Aquagym des Olonnes et l'Imprime-

rie des Olonnes rejoignent ainsi au sein du village d'entreprises un constructeur d'annexes de yachts, un mareyeur et une société de récupération de métaux.

L'ÉCO EN BREF

Implantation d'un data center

D'ici un an, le site de la Vannerie va accueillir, à deux pas du pôle santé, un data center, construit par Oceanet Technology. Cette implantation révèle la volonté de l'agglomération du Pays des Olonnes de se doter d'un pôle numérique et de s'ouvrir aux nouvelles technologies (télécoms, réseaux, logiciels, Internet, médias...) ■

Nouvelle plaquette économique

Distribuée pour la première fois lors du Vendée Globe, la nouvelle plaquette économique conçue par la CCO met en avant les atouts du territoire pour inciter les chefs d'entreprises et salariés à venir s'y installer. Sur huit pages, elle présente l'ensemble des activités et services existants démontrant ainsi tout le dynamisme du Pays des Olonnes, très loin de la simple image de station balnéaire ■

Entretien

**Le Rugby Club sablais
à la Guérinière**

**“Un lieu de vie et
de rassemblement
très important”**



Après l'incendie criminel qui l'a entièrement détruit en 2011, le nouveau club-house du Rugby Club sablais, situé à La Guérinière, a été inauguré le 8 décembre dernier au terme de six mois de travaux. Il s'étend désormais sur 400 m², le double de l'ancien bâtiment, et accueille une salle de musculation, un équipement qui n'existait pas auparavant. « Il s'agit d'un lieu de vie et de rassemblement très important pour notre club qui compte 360 licenciés dont de nombreux jeunes de moins de dix-huit ans, souligne Alain Ertaud, président du Rugby Club sablais. Sans les bénévoles qui se sont énormément investis pour que les travaux soient achevés dans les délais et le soutien de la Communauté de communes des Olonnes qui nous octroie une subvention de 200 000 euros, nous n'aurions pu faire face. »

Accessibilité : on progresse !

La loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées impose de rendre accessibles bâtiments, transports et espaces publics à l'horizon 2015. Deux ans avant l'échéance, faisons le point.

Pour répondre à cette obligation réglementaire, la CCO a travaillé avec différents organismes dont l'Association des paralysés de France afin de mener un diagnostic d'accessibilité du réseau de transport urbain, de la voirie, des espaces publics et des bâtiments communautaires. Réalisées entre 2008 et 2010, ces études ont mis en évidence des non-conformités et conduit à l'élaboration de programmes d'actions. Quinze kilomètres de voiries communautaires sont ainsi concernés: le chemin de ceinture – voir encadré –, le boulevard du Vendée-Globe et le chemin de Chaintre-longue. Les aménagements consistent, par exemple, à installer des bornes podotactiles au niveau des traversées piétonnes, à abaisser des trottoirs et à rehausser des panneaux de signalisation à 2,30 m. Des mises aux normes légères ont déjà été réalisées sur le boulevard du Vendée-Globe mais une partie du cheminement reste encore à aménager. Si la loi ne prévoit pas de délai pour la mise en accessibilité de la voirie, le calendrier devra être finalisé en 2015. Au niveau des 16 bâtiments communautaires concernés, la



programmation des travaux – ascenseurs, rampes d'accès à côté d'escaliers, sanitaires spécifiques, élargissement de portes... – reste soumise aux résultats de l'audit énergétique tout juste achevé. Sur ce plan, si les aménagements s'avèrent trop lourds, un déménagement pourra être envisagé, peut-être notamment pour le Centre d'animation jeunesse. Les trois bâtiments de la petite enfance des Sables-d'Olonne seront, eux, transférés dans une crèche neuve en 2014. La rénovation de la piscine des Chirons et les constructions récentes ou futures, dont le complexe aquatique, ont bien sûr été pensées pour intégrer ces nouvelles normes. Quant au nouveau réseau de transport urbain – voir page 5 –, il va s'accompagner, dans le cadre de la nouvelle délégation de service public, d'une flotte de bus accessibles, de bandes podotactiles marquant l'emplacement exact des arrêts et de l'ouverture des portes, ainsi que d'un affichage lisible pour tous sous les abribus...

L'AMÉNAGEMENT EN BREF

Chemin de ceinture : bientôt fini

Depuis le début des travaux du chemin de ceinture, 2,4 km de voies ont déjà été réhabilités et rendus accessibles aux personnes à mobilité réduite. La dernière phase de cet aménagement qui commence en janvier concerne le carrefour Mitterrand-Bretagne jusqu'à la rue Charcot et une partie de la rue Schweitzer. Les travaux d'assainissement et l'effacement des réseaux seront réalisés au cours du premier semestre 2013, et les travaux de voirie à partir du deuxième semestre. Au final, ce sont 3,1 km de voirie qui seront entièrement réhabilités et accessibles aux personnes à mobilité réduite et avec une circulation apaisée ■



A bientôt !

Skippers du Vendée Globe, partis le 10 novembre dernier, nous attendons impatiemment votre retour sur les pontons de Port Olona ! L'accueil chaleureux des Sables d'Olonne fait partie de la légende de l'épreuve. Comme l'avait dit Alain Gautier : « 6^e, j'avais été accueilli comme un vainqueur, 1^{er}, j'ai été accueilli comme le 6^e ! »

Record à battre

C'est Michel Desjoyaux qui a fixé il y a quatre ans le nouveau record du Vendée Globe. Pour le battre, il faudra couper la ligne avant le 2 février 2011 à 16 h 11 (et 8 secondes !)...

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES OLLONNES
3 avenue Carnot – BP 90391
85109 LES SABLES D'OLONNE CEDEX
Tél : 02 51 23 84 40 – Fax : 02 51 32 02 87
E-mail : info@cc-olannes.fr – Site : www.cc-olannes.fr



Communauté de
Communes des
Ollonnes

L'Energie océane aux Sables d'Olonne